GLANES MÉDICALES,

Par le Docteur P. MÉNIÈRE,
Agrégé de la Faculté et médecin de l'institut impérial des Sourds-Muets.

II

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, rue Racine, 26.

EXTRAIT

de la GAZETTE MÉDICALE DE PARIS, année 1859.

CORRESPONDANCE

DE PLINE LE JEUNE.

L'autre jour, las de travail, de malades et d'affaires, je cherchais quelque honnête récréation, parcourant d'un œil distrait les rayons de ma bibliothèque et constatant avec un certain chagrin la mort complète de quelques livres que j'avais connus vivants et vantés. Hélas! que j'en ai déjà vu mourir d'ouvrages de médecine, tués les uns par le progrès réel ou supposé des diverses parties de la science, d'autres éteints graduellement par leur propre insuffisance, ensevelis dans un oubli précoce, juste punition bien due à ces œuvres qui, pauvres de fond, n'ont pas même pour excuse l'agrément de la forme! Donc, je ne savais à qui donner la préférence, lorsque, dans un coin réservé aux choses purement littéraires, je pris un petit volume in-12, honorablement recouvert d'une vieille reliure du temps, et qui, avec deux autres tomes semblables, forme l'ouvrage intitulé : LES LETTRES DE PLINE LE JEUNE. Paris, 1721.

J'aime assez ces petits livres, portatifs, bien imprimés, en gros caractères, faciles à lire partout, même quand le jour baisse, à ce moment où l'on ne veut pas encore allumer la lampe, entre chien et loup. Ces lettres de Pline le Jeune, élégamment traduites par DE SACY, constituent une lecture agréable, j'y reviens quelquefois et toujours avec plaisir, parce que l'auteur latin, bien que rhéteur et précieux, nous livre sa vie sans réserve et nous initie aux coutumes de son temps. Or rien ne me plaît davantage que de voir un homme des siècles passés agissant, pensant, parlant dans la pleine liberté de ses allures intimes ; c'est là, pour moi, la véritable histoire, et je m'en tiendrais

volontiers à celle-là, tant je redoute les arrangeurs de chroniques, les faiseurs de système, l'analyse et la synthèse, grands efforts de l'esprit humain ne valant pas à mes yeux le simple récit d'un contemporain qui écrit pour un ami et non pour la postérité.

Le volume qui m'était tombé sous la main était le second, et je l'ouvris par hasard au commencement du livre septième. Une lettre adressée à *Restitutus* commençait ainsi : *L'opiniastreté de votre maladie m'épouvante; et quoyque je vous connoisse très-sobre, je crains qu'elle ne vous permette pas d'être toujours assez maître de vous. Je vous exhorte donc à résister avec courage. Les hommes n'ont point de remède ni plus honnête ni plus salutaire que la tempérance.*

Ce début me frappa, j'en conviens; il me ramenait naturellement à la médecine, il me montrait, à dix-huit siècles en arrière, un homme du monde professant les meilleurs principes en matière d'hygiène, et ce langage si plein de raison m'inspira l'envie de voir comment il avait exprimé en latin des idées si justes et si louables. Il faut dire que *de Sacy*, qui fut un des quarante de l'Académie française, publia sa traduction en 1699 et 1701, mais sans le texte latin; que ce texte fut ajouté, en 1750, par J.-P. Miller, mais sans soin et sans critique, et qu'il faut arriver jusqu'à l'année 1818 pour trouver, dans le travail de J.-F. Adry, un rapprochement exact entre le texte original et la version française. J'avertis mes lecteurs que je me servirai, dans ces recherches, de la grande édition de Panckoucke intitulée BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE. Ceci dit, voyons ce qu'a écrit Pline le Jeune.

Terret me hæc tua pertinax valetudo, et quanquam te temperatissimum noverim, vereor tamen, ne quid illi etiam in mores tuos liceat. En comparant ces derniers mots avec la phrase arrondie de *de Sacy*, je trouvais que le traducteur prenait bien des libertés avec son modèle, et que *quid liceat in mores tuos* voulait dire tout simplement : *influe sur votre moral*, ou, comme dit M. Quicherat, *ne prenne sur votre caractère*. Mais la suite me causa bien d'autres scrupules, ces mots si simples : *Proinde moneo patienter resistas : hoc laudabile, hoc salutare*. Je vous exhorte donc à résister avec courage; la tempérance est à la fois le plus noble et le plus salutaire des remèdes. Cette variante est de M. Pierrot de Selligny, qui a revu le texte de *de Sacy* et s'est appliqué à lui donner une tournure un peu plus moderne. — Ces sortes de paraphrases me paraissent dépasser toutes les limites raisonnables. Pline a voulu dire et a dit simplement : *Soyez patient, cela est louable et salutaire*. La concision de son précepte ajoute à sa valeur; il n'est déjà que trop pompeux en bien des circonstances, et quand, par hasard, il se contente d'une formule à la fois nette et précise, il faut s'attacher à rendre celle-ci avec les équivalents qui sont en notre pouvoir. Mais poursuivons cette lecture qui va nous montrer Pline le Jeune professant, en matière de diététique, les plus saines doctrines.

Ipse certe sic agere sanus cum meis soleo. Voici ce que j'ai toujours dit, en bonne santé, à mes gens. *Spero quidem, si forte in adversam valetudinem incidero, nihil me desideraturum vel pudore vel pœnitentia dignum.* J'espère que si je deviens malade, je ne voudrai rien que je puisse rougir ou regretter d'avoir voulu. *Si tamen superaverit morbus, denuntio, ne quid mihi detis, nisi permittentibus medicis; sciatisque, si dederitis, ita vindicaturum, ut solent alii, quæ negantur.* Mais si la force du mal l'emportait sur ma volonté, je vous le déclare, ne me donnez rien sans la permission des médecins, car, sachez-le, si vous m'obéissiez, je vous en voudrais autant que d'autres en veulent à ceux qui les refusent.

On n'est pas plus sage, en vérité, on ne comprend pas mieux ses devoirs de malade, et pour confirmer le précepte par l'exemple, notre philosophe raconte en ces termes deux actes héroïques de sa vie privée. Un jour, lorsque *perustus ardentissima febri*, dévoré par une fièvre ardente, la rémission de l'accès et la sueur étaient arrivées, *remissus unctusque* (on a beaucoup disserté sur la valeur de ce dernier mot qui veut dire ici : *mouillé, trempé;* Horace et Martial l'ont employé dans ce sens), *quum acciperem a medico potionem, porrexi manum, utque tangeret, dixi, admotumque jam labris poculum reddidi.* Le médecin m'offrit à boire ; je lui tendis la main pour qu'il la touchât et je rendis la coupe déjà près de mes lèvres.— C'est une petite leçon donnée au docteur ; il paraît qu'on ne devait pas boire pendant que l'on était en sueur. Mais ce n'est pas tout. Cette fièvre, sur la nature de laquelle Pline ne dit rien de précis, était probablement intermittente, car, au vingtième jour de la maladie, alors que le bain était préparé, il se passa une chose que notre auteur raconte avec une égale complaisance. *Quum vicesimo valetudinis die balineo prædpararer* (*valetudo* veut encore dire ici maladie), *mussantes medicos repente vidissem, causam requisivi.* Pourquoi les médecins parlaient-ils à voix basse ? Quel était le motif de leur inquiétude, de leur hésitation? Pline voulait le savoir : *Responderunt posse me tuto lavari, non tamen omnino sine aliqua suspicione.* Le bain était sans danger, mais cependant ils avaient une sorte d'inquiétude. *Quid, inquam, necesse est?* Et aussitôt ce malade modèle renonce à son bain et se remet à la diète sans témoigner la moindre mauvaise humeur. Je vous mande ceci, dit-il, pour m'obliger moi-même, par cette lettre, à la retenue que je prescris, *ut in posterum ipse ad eamdem temperantiam astringerer, quum me hac epistola, quasi pignore, obligavissem.*

Pline le Jeune était d'une constitution faible, du moins il le dit dans sa lettre à Arrien (livre II, n° 11). *Marius Priscus*, proconsul d'Afrique, était accusé de péculat, et même de quelque chose de pire; il était puissant; sa cause était appelée au tribunal de l'empereur, et notre auteur plaidait contre lui. *Dixi horis pæne quinque (natu duodecim clepsydris, quas spatiosissimas acceperam sunt additæ quatuor*). Je parlai pendant près de cinq heures (car on me

donna presque une heure et demie au delà des trois et demie qui m'avaient été d'abord largement accordées). Les savants sont loin d'être d'accord sur ces *duodecim clepsydris;* le texte même est altéré; on a lu successivement *decem,* puis *viginti,* mais enfin l'instrument se définit ainsi : *Id est vas vitreum, graciliter fistulatum, in fundo cujus erat foramen, unde aqua guttatim efflueret, atque ita tempus metiretur.*

Quoi qu'il en soit, qu'il faille deux, trois ou quatre clepsydres pour faire une heure, il est certain que Pline parla longtemps, si longtemps même qu'il devait être exténué, car il dit formellement que l'empereur le fit avertir plusieurs fois par son affranchi, de se ménager, en raison de la faiblesse de sa constitution : *Cæsar quidem mihi tantum studium, tantam etiam curam (nimium est enim dicere sollicitudinem) præstitit, ut libertum meum post me stantem sæpius admoneret, voci laterique consulerem, quum me vehementius putaret intendi, quam gracilitas mea perpeti posset.* Les traducteurs anciens et modernes se gardent bien de conserver les mots *voci et lateri ;* en général ils répugnent à tout ce qui leur semble à peu près technique; leur délicatesse ne peut s'en accommoder; de Sacy et M. Pierrot de Selligny remplacent la voix et la poitrine par *les forces,* ce qui n'est pas même un équivalent, et nous aurons souvent l'occasion de rectifier ce système d'interprétation qui ne recule pas devant un vrai contre-sens.

En sa qualité d'homme débile, Pline le Jeune était prudent, il se soignait bien, prenait des précautions et se proposait, dans le cas où il aurait à vieillir, *si modo senescere datum est,* de vivre comme *Spurinna.* Or ce personnage consulaire, qui avait gouverné des provinces, rempli les charges les plus considérables, était arrivé à l'âge de soixante-dix-sept ans, le corps dans toute sa force, *aurium oculorumque vigor integer,* la vue et l'ouïe saines et entières, et n'ayant de la vieillesse que la prudence, *solaque ex senectute prudentia.* Par quel heureux privilége les années avaient-elles glissé sur lui? C'est ce que Pline nous raconte avec des détails intéressants dans sa lettre à *Calvisius* (livre III, n° 1). *Me autem ut certus siderum cursus, ita vita hominum disposita delectat, senum præsertim ;* j'aime l'arrangement dans la vie des hommes, surtout dans celle des vieillards, comme j'aime le cours réglé des astres. On ne peut mieux dire assurément, et il ajoute ceci : *Nam juvenes adhuc confusa quædam et quasi turbata non indecent : senibus placida omnia et ordinata conveniunt.* S'il y a une sorte d'agitation et de désordre qui ne sied pas mal aux jeunes gens, rien ne convient mieux aux vieillards que l'ordre et la tranquillité. Ce sont là de beaux préceptes, sans nul doute, et nos meilleurs hygiénistes n'en sauraient donner de plus sages. Mais Pline ne s'arrête pas là ; *Senibus quibus industria sera, turpis ambitio est :* aux vieillards l'ambition est honteuse et le travail hors de saison. Il ne s'agit plus que de s'entendre sur l'âge où l'on est vieux, sur le temps de la vie où il convient de renoncer aux longs espoirs, aux vastes pensées, et chacun ne

manquera pas de constituer une exception à son bénéfice, tant on est indulgent pour ses propres misères.

Voyons maintenant quelles sont les excellentes habitudes de Spurinna. *Mane lectulo continetur.* Qu'est-ce que cela veut dire? Ces trois mots ont donné lieu à des interprétations bien différentes. Le mot à mot dit tout simplement : le matin, il reste dans son petit lit; mais *de Sacy* et ses successeurs ont donné une sorte de commentaire fondé sur l'ensemble du morceau, et ils ont traduit de cette manière : le matin, il se recueille quelque temps dans son lit. C'est évidemment une interprétation que rien ne justifie. Je sais bien que Pétrone a écrit : *contineri declamationibus,* dans le sens de : s'exercer à l'éloquence ; qu'on trouve dans Suétone : *continere se domi :* rester chez soi, et dans Jul. Cæsar : *continere se suo loco :* rester à son poste; mais la petite phrase de Pline n'indique rien autre chose que le séjour dans un lieu quelconque. Et puis, que veut dire *lectulo ?* Est-ce le lit où le vieillard a dormi, où il a passé la nuit, où il se plaît à rester encore le matin, pour réfléchir, pour se recueillir un instant? Cicéron, Tacite et bien d'autres auteurs de la meilleure latinité se servent de ce mot pour désigner le petit lit sur lequel on se place pour manger, et cette interprétation paraît d'autant plus plausible qu'on trouve immédiatement après : *calceos poscit.* Or c'était l'usage de manger sans chaussures, et de demander celles-ci quand on voulait quitter la table, de sorte que l'on pourrait penser que le vieux Spurinna, après un premier repas pris dès le matin, *calceos poscit,* se chausse et fait une promenade de trois mille pas, *ambulat millia passuum tria,* et non pas d'une *lieue,* non pas de trois *milles,* comme le disent les traducteurs modernes. Si nous ajoutons à cela que le vieillard se met en marche à la seconde heure, *hora secunda ;* et si nous consultons la grande dissertation d'Alde Manuce sur les heures romaines, nous compliquerons la difficulté et nous n'en serons guère glus avancé. Donc, laissons là ces ténèbres de peu d'importance, et voyons quel usage fait de son temps cet homme si méthodique et si bien conservé.

Pendant qu'il se promène, si quelques amis l'accompagnent, on parle de choses dignes d'intérêt; *si adsunt amici, honestissimi sermones explicantur; si non, liber legitur,* s'il est seul on lui fait la lecture, *interdum etiam præsentibus amicis, si tamen illi non gravantur,* et on lit encore quand les amis présents ne s'en ennuient pas. *Deinde considet,* il se repose, *et liber rursus, aut sermo libro potior,* puis on reprend un livre ou une conversation préférable, plus intéressante, qui vaut mieux que le livre. *Mox vehiculum ascendit, assumit uxorem singularis exempli, vel aliquem amicorum, ut me proxime.* Bientôt après, il monte en voiture avec sa femme, qui est d'un rare mérite, ou avec quelque ami, comme moi dernièrement. Ces doctes personnages passent en revue les hommes et les choses, et puis *peractis septem millibus passuum, iterum ambulat mille, iterum residet, vel se cubiculo ac stylo reddit,*

quand la voiture a parcouru sept mille pas, il descend, marche pendant mille autres pas, il se repose et, revenu dans son cabinet, il se remet au travail. Spurinna est poëte, il écrit en latin ou en grec, avec un charme égal, et sa propre vertu se reflète dans toutes ses compositions.

Ubi hora balinei nuntiata est (*est autem hieme nona, æstate octava*) *in sole, si caret vento ambulat nudus*. Dès qu'on annonce l'heure du bain (la neuvième en hiver, la huitième en été), il se promène nu au soleil, s'il ne fait point de vent. Puis il joue à la paume longtemps et avec ardeur, *deinde movetur pila vehementer et diu, nam hoc quoque exercitationis genere pugnat cum senectute*, car ce genre d'exercice s'oppose aux progrès de l'âge, lutte contre la vieillesse. Continuons. *Lotus accubat, et paullisper cibum differt*. Après le bain, il se couche et diffère un peu le repas; on lui fait une lecture agréable, gaie, et ses amis s'occupent suivant leur envie. *Apponitur cœna non minus nitida quam frugi*, on sert un repas élégant et frugal, et souvent il est égayé par des comédiens, afin d'associer les arts aux plaisirs, *frequenter comœdis cœna distinguitur, ut voluptates quoque studiis condiantur*.

Tout cela est assurément fort agréable; on peut vivre ainsi, et Pline le Jeune, qui en apprécie bien tous les avantages, se propose de suivre un si bel exemple. *Hanc ego vitam voto et cogitatione præsumo, ingressurus avidissime, ut primum ratio ætatis receptui canere permiserit*. Je souhaite une pareille vie, je la goûte déjà par avance, bien résolu de l'embrasser dès que l'âge sera venu. *Igitur eumdem cursum, eumdem terminum statuo*. Donc je me propose la même carrière, le même but. *Idque jam nunc apud te subsigno, ut, si me longius evehi videris, in jus voces ad hanc epistolam meam, et quiescere jubeas, quum inertiæ crimen effugero*. J'en prends l'engagement devant vous. Si vous voyez que je dépasse les limites, citez-moi en justice, en vertu de cette lettre, et faites-moi condamner au repos, quand je n'aurai plus à craindre le reproche de paresse.

Il ne paraît pas que cet homme si sage, si partisan de la tempérance, ait consenti à ménager sa poitrine et sa voix. Nous trouvons (livre IV, n° 16), une lettre adressée à *Valerius Paullinus*, dans laquelle il avoue avoir plaidé pendant sept heures au tribunal des centumvirs. On ne comprend guère la nécessité d'une telle faconde, et les juges durent y mettre des bornes, comme Pline lui-même le dit dans sa lettre à *Arrien* (livre VI, n° 2). Nous pourrions donner ici le portrait d'un fameux avocat, nommé *Regulus*, qui pouvait dire, comme l'écolier dont parle Perse (satire III, vers 44):

Sæpe oculos, memini, tingebam, parvus, olivo.

Il se frottait l'œil avec de l'huile pour faire croire à l'excès du travail, et même il se mettait un bandeau blanc pour simuler quelque autre maladie. Ce Régulus, maître fripon, était un habile homme, et

ses roueries déterminèrent le tribunal à limiter le temps accordé aux avocats. On ne donna et même on ne demanda qu'une heure, ou deux tout au plus, pour plaider une affaire, et encore trouvait-on souvent que c'était trop. On se lassait de parler comme on se lassait d'écouter ; on dépêchait la besogne au grand préjudice des parties, à la honte de la justice, et Pline se plaint amèrement de cette décadence de l'art. Comment concilier ce goût des discours interminables avec les soins qu'exigeait sa santé? Il ne pouvait ignorer que la fatigue extrême causée par l'abus de la parole déclamée avait une influence pernicieuse sur la poitrine, et bien qu'il prît le soin de faire presque chaque jour quelque lecture à haute voix d'une harangue grecque ou latine pour fortifier ses organes, comme il le dit dans sa lettre à *Fuscus* (livre IX, n° 36), cependant il a dû remarquer que ce travail était dangereux, et l'histoire d'un de ses affranchis aurait dû faire sur lui une impression salutaire. Pline écrit à son ami *Paullinus* (livre V, n° 19) : Je traite mes gens en vrai père de famille, mais quand je serais naturellement plus dur, plus insensible, *quod si essem natura asperior et durior, frangeret me tamen infirmitas liberti mei Zosimi*, je serais encore touché du triste état où se trouve mon affranchi Zosime. *Est homo probus, officiosus, litteratus, et ars quidem ejus, et quasi inscriptio, comœdus, in qua plurimum facit.* Il est fidèle, complaisant, instruit; son talent principal et son titre, pour ainsi dire, c'est celui de comédien. Il déclame avec force, avec goût, avec justesse, même avec grâce, *pronuntiat acriter, sapienter, apte, decenter etiam,* il joue de la lyre, enfin il lit les harangues, les histoires et les vers, comme s'il n'avait jamais fait autre chose, *tam commode orationes et historias et carmina legit, ut hoc solum didicisse videatur.*

Voici ce qui est arrivé à ce pauvre Zosime. Il y a quelques années, déclamant avec force, il vint tout à coup à cracher le sang ; *dum intente instanterque pronuntiat sanguinem rejecit.* Je l'envoyai en Egypte pour se rétablir, et après y avoir fait un long séjour, il en est revenu depuis peu en assez bon état. Mais ayant voulu forcer sa voix plusieurs jours de suite, une petite toux le menaça d'une rechute, et bientôt après le crachement de sang reparut : *Ob hoc in Ægyptum missus a me, post longam peregrinationem confirmatus rediit nuper : deinde dum per continuos dies nimis imperat voci, veteris infirmitatis tussicula admonitus, rursus sanguinem reddidit.* Ne croirait-on pas lire l'histoire de notre tragédienne Rachel? Il est probable que Zosime a fini comme elle.

Pline, qui ne paraît pas se douter de la gravité de la maladie et de l'efficacité de la cause qui l'a produite, envoie son affranchi dans le Frioul, parce que là, dit-on, l'air est fort sain et le lait très-salutaire à ces sortes de maladies, *esse ibi et aerem salubrem, et lac ejusmodi curationibus accommodatissimum.* Le maître veut essayer de le guérir, ce qui prouve une étrange confiance dans la vertu des remèdes contre une affection si rarement curable. On peut

supposer que ce pauvre Zosime, un peu mieux portant, recommencerait à déclamer les harangues, les vers et les histoires de son patron.

Les personnages comme Pline devaient faire une grande consommation de lecteurs. *Eucolpius*, qui remplissait ces fonctions auprès de notre grand avocat, voyageant par une extrême chaleur, a tant avalé de poussière, qu'il a eu la gorge ulcérée et a craché le sang, *exasperatis faucibus pulvere, sanguinem rejecit* (livre VIII, n° 1). Nous pouvons contester l'efficacité de la chaleur et de la poussière en pareil cas, et considérer l'action de lire sans cesse à haute voix comme la vraie cause d'une laryngite et de l'hémoptysie. Pline s'écrie : *Quis deinde libellos meos sic leget? sic amabit? quem aures meæ sic sequuntur?* Où trouverai-je, après lui, quelqu'un qui lise si bien mes travaux, qui les aime autant et que j'aie autant de plaisir à entendre ? C'est à *Septicius* que Pline écrit ces plaintes si *touchantes* (livre VIII, n° 1), et où il montre le vif intérêt qu'il porte à son affranchi ainsi qu'à ses propres travaux ; mais il ajoute : *Dii lætitiora promittunt, stetit sanguis, resedit dolor*, j'ai meilleur espoir, le sang s'est arrêté, la douleur se calme. Et puis *Eucolpius* est sobre, je suis attentif, les médecins sont pleins de zèle, *præterea continens ipse, nos solliciti, medici diligentes. Ad hoc salubritas cœli, secessus, quies, tantum salutis, quantum otii pollicentur.* Ajoutons que la pureté de l'air, la retraite, le repos, lui promettent autant de santé qu'il aura de loisir.

Des faits de ce genre se passant sous les yeux de Pline le Jeune auraient dû lui donner à réfléchir ; mais si l'expérience est souvent trompeuse, elle est encore bien plus souvent inutile ; on n'accepte pas ses leçons, ou plutôt on en discute la valeur, on en conteste l'application et les résultats, et l'on va toujours, jusqu'à ce que quelque grave accident survenu tout à coup nous inspire des précautions tardives et ordinairement superflues.

Si peu attentif à ménager sa voix d'avocat célèbre, Pline donnait plus de soins à ses yeux, ainsi qu'on peut le reconnaître dans la lettre qu'il adresse à *Cornutus* (livre VII, n° 21). *Pareo, collega carissime, et infirmitati oculorum, ut jubes, consulo.* J'obéis, cher collègue, et je prends soin de mes yeux, comme vous me l'ordonnez. *Nam et huc tecto vehiculo undique inclusus, quasi in cubiculo, perveni, et hic non stylo modo, verum etiam lectionibus difficulter, sed abstineo, solisque auribus studeo.* Je suis arrivé ici dans une voiture fermée, comme dans une chambre ; non-seulement je n'ai pas écrit, mais je n'ai pas même lu, et je n'étudie qu'avec mes oreilles. *Cubicula obductis velis opaca, nec tamen obscura, facio*, des rideaux donnent de l'ombre et non de l'obscurité ; il fait la même chose dans la galerie, et à l'aide de ces moyens fort bien entendus, *paulatim lucem ferre condisco*, j'apprends peu à peu à supporter la lumière. *Balineum assumo, quia prodest; vinum, quia non nocet; parcissime tamen.* J'use du bain, parce qu'il m'est bon ; du vin, car il ne me nuit pas, mais très-sobrement, *ita assuevi*, c'est mon habitude, et d'ailleurs j'ai là quelqu'un qui me surveille, *et nunc custos adest.* Cette hygiène

est à coup sûr excellente, et nos savants ophthalmologistes n'en conseilleraient pas une meilleure. Enfin, il ajoute à cette lettre le *post-scriptum* que voici : *Gallinam, ut a te missam, libenter accepi ; quam satis acribus oculis, quanquam adhuc lippus, pinguissimam vidi.* J'ai reçu avec plaisir, venant de vous, la poule que vous m'avez envoyée, et mes yeux, quoique faibles, ont pu voir qu'elle était fort grasse. Les traducteurs puristes rendent *lippus* par *faibles*, au lieu de dire tout simplement *chassieux*.

Il est une lettre (livre VII, n° 26), adressée à *Maximus*, qui mérite assurément d'être méditée avec soin. *Nuper me cujusdam amici languor admonuit optimos esse nos, dum infirmi sumus.* Ces jours passés, la maladie d'un de mes amis me fit faire cette réflexion, que nous sommes vraiment parfaits quand nous sommes malades. *Quem enim infirmum aut avaritia aut libido sollicitat?* Quel est le malade que tourmente l'avarice ou la soif des plaisirs? Nous ne sommes pas parfaitement convaincus de l'efficacité de la maladie, à moins qu'elle ne soit fort grave, contre certaines passions, l'avarice, par exemple, et Horace, si bon juge en pareil cas, fournit un bel argument contre la thèse de Pline. Voyez, en effet, dans la 3e satire du livre deuxième, la maladie d'*Opimius*, si habilement et si plaisamment traitée par un médecin qui connaît son client. Mais enfin Pline le Jeune voit les choses sous un autre aspect, il ajoute : *Non amoribus servit, non appetit honores, opes negligit, et quantulumcumque, ut relicturus, satis habet.* L'amour ne le domine plus, il n'est plus ambitieux, il dédaigne les richesses, et si peu qu'il possède, c'est assez, près de tout quitter. *Tunc Deos, tunc hominem esse se meminit; invidet nemini, neminem miratur, neminem despicit; ac ne sermonibus quidem malignis aut intendit aut alitur,* les médisances ne lui font ni impression ni plaisir, enfin il est parfait, il ne rêve que fontaines et bains, *balinea imaginatur et fontes.* S'il en réchappe, *si contingat evadere, innoxiam beatamque destinat vitam,* il se propose pour l'avenir une vie innocente et heureuse. Pline tire de tout ceci la conclusion qu'il faut être pendant la santé ce que nous nous proposions d'être quand nous étions malades : *Ut tales esse sani perseveremus quales nos futuros profitemur infirmi.*

Pline le Jeune est un homme d'excellent conseil ; il est plein de ces traits qui font honneur à la justesse non moins qu'à l'élévation de ses sentiments ; et si l'on veut lire avec tout le soin qu'elle mérite sa lettre adressée à *Geminius* (livre VIII, n° 22), on y trouvera la phrase suivante qu'aucun Père de l'Eglise ne désavouerait : *Ego optimum et emendatissimum existimo, qui ceteris ita ignoscit, tanquam ipse quotidie peccet; ita peccatis abstinet, tanquam nemini ignoscat.* Le meilleur et le plus parfait des hommes, selon moi, est celui qui pardonne aux autres comme s'il faisait tous les jours des fautes, et qui évite les fautes comme s'il ne pardonnait à personne. En relevant ce passage d'une morale vraiment sublime, nous sortons de la ligne médicale suivie jusqu'ici, mais on nous le pardonnera, d'abord en faveur du sujet lui-

même, qui prouve à quel point certains sentiments s'étaient épurés chez les Romains de cette époque, et ensuite parce que cela nous fournit l'occasion d'adresser un reproche à notre auteur. Comment, en effet, un homme qui a une si haute opinion de ses devoirs, peut-il supposer que les médecins comprennent si mal ceux que leur imposent les premières et les plus simples lois de l'humanité?

Dans une lettre adressée à *Maximus* (livre VIII, n° 24), Pline a écrit ce qui suit : *Vides a medicis, quanquam in adversa valetudine nihil servi ac liberi differant, mollius tamen liberos clementiusque tractari.* Voyez comment en usent les médecins : relativement à leur art, il n'y a pas de différence entre l'homme libre et l'esclave, cependant ils traitent l'un plus doucement et plus humainement que l'autre. Tout, dans cette lettre, est un modèle accompli de bon sens, de jugement, de vues élevées, généreuses, tout, excepté cette comparaison qui nous touche et nous blesse, et qui forme un contraste bizarre avec les excellents conseils que Pline prodigue à son ami. On se demande comment un moraliste si pur, une conscience si timorée, peuvent accepter cette justice distributive, si peu d'accord avec les principes d'humanité que Pline établit et cherche à faire prévaloir. Celui qui dit de lui-même (livre V, n° 19) : *Est mihi semper in animo et Homericum illud,* πατὴρ δ' ὡς ἤπιος ἦεν, *et hoc nostrum paterfamilias*; j'ai constamment dans l'esprit ce vers d'Homère :

Il eut toujours pour eux le cœur d'un tendre père ;

et je n'oublie pas que chez nous le maître est appelé *père de famille ;* celui-là ne devrait pas regarder comme une chose toute simple, toute naturelle, que les médecins, en donnant leurs soins aux malades, fissent acception des personnes et les proportionnassent à l'importance de leur position sociale. Mais Pline lui-même payait sans doute un dernier tribut aux préjugés de caste, il ne s'étonnait pas du plus ou moins de dévouement que pouvaient inspirer les catégories sociales, et l'esclave n'avait pas tout à fait cessé de paraître à ses yeux *une chose, un objet* sur lequel la loi et la coutume lui donnaient un droit souverain. Il est vrai que les esclaves se vengeaient, et même cruellement, témoin l'histoire tragique de *Largius Macedo*, racontée dans la lettre adressée par Pline à son ami *Acilius* (liv. III, n° 14), dans laquelle il déplore le meurtre commis par les esclaves sur un maître dur, inhumain, *superbus alioqui dominus et sævus*, et qui oubliait que son propre père avait été esclave lui-même, *et qui, servisse patrem suum, parum, immo nimium meminisset.* Attaqué pendant qu'il était au bain ; il fut horriblement maltraité et mourut le troisième jour, non sans avoir eu la consolation de s'être vengé.

Puisque nous sommes en plein chapitre de morale, citons encore un passage curieux d'une lettre à *Rufin* (livre VIII, n° 18). *Falsum est nimirum, quod creditur vulgo, testamenta hominum speculum esse morum, quum Domitius*

Tullus longe melior apparuerit morte, quam vita. Il n'est pas vrai, comme on le dit ordinairement, que le testament d'un homme soit le miroir de ses mœurs, puisque Domitius Tullus s'est montré en mourant bien meilleur qu'il n'avait paru pendant sa vie. La concision du latin est ici bien préférable à notre périphrase française. Nous ne voulons pas examiner en quoi ce testament a été un acte si honnête, si louable, mais nous dirons deux mots du testateur lui-même. Sa femme qui, déjà veuve depuis longtemps et mère, avait consenti à l'épouser à cause de ses richesses, avait paru faire une action assez peu honorable, car il était *ita perditus morbo* tellement infirme, *ut esse tædio posset uxori, quam juvenis sanusque duxisset,* qu'il eût pu dégoûter la personne qui l'eût épousé jeune et sain. *Quippe omnibus membris extortus et fractus, tantas opes solis oculis obibat, ac ne in lectulo quidem nisi ab aliis, movebatur;* car estropié de tous ses membres, il ne jouissait de ses richesses que par les yeux et ne pouvait, sans l'aide d'autrui, se mouvoir dans son lit. *Quin etiam (fœdum miserandumque dictu!) dentes lavandos fricandosque præbebat.* Bien plus, et cela est horrible et déplorable à dire, il donnait sa bouche à laver, ses dents à nettoyer. L'infortuné se plaignait quelquefois d'être contraint de lécher tous les jours les doigts de ses esclaves, *se digitos servorum suorum quotidie lingere. Vivebat tamen, et vivere volebat, sustentante maxime uxore ; quæ culpam inchoati matrimonii in gloriam perseverantia verterat.* Il vivait pourtant et voulait vivre, soutenu surtout par sa femme, laquelle, par sa constance s'était fait une gloire de ce mariage qui lui avait été reproché comme une faute.

A côté de ce misérable *Domitius Tullus*, qui voulait absolument vivre, bien qu'il fût accablé d'infirmités, nous trouvons *Corellius Rufus* qui, bien loin de professer cet ardent amour de la vie, a mis fin à ses jours, volontairement, de propos délibéré, nous offrant un exemple de suicide comme on croirait n'en trouver qu'au siècle de Caton l'Ancien. Comme il se rencontre dans les lettres de Pline le Jeune un certain nombre de faits de ce genre, lesquels constituent un des actes les plus solennels de la vie publique et privée des Romains, nous entrerons dans quelques détails sur les circonstances qui provoquaient cette grande détermination et sur la manière dont on l'accomplissait.

Dans une lettre adressée à *Calestrius* (livre 1, n° 12), notre auteur dit : *Jacturam gravissimam feci, si jactura dicenda est tanti viri amissio.* J'ai fait une perte cruelle, si c'est assez dire pour exprimer le malheur qui nous enlève un si grand homme. *Decessit Corellius Rufus, et quidem sponte, quod dolorem meum exulcerat,* Corellius Rufus est mort, et, ce qui rend ma douleur plus cruelle, il est mort volontairement. Ce genre de mort, dont on ne peut accuser la nature ni la fatalité, me semble le plus affligeant de tous. Lorsqu'une maladie nous emporte, on se console en songeant à la destinée humaine ; *in iis vero, quos arcessita mors aufert, hic insanabilis dolor est,*

quod creduntur potuisse diu vivere, mais ceux qui mettent fin à leurs jours nous laissent l'éternel regret de penser qu'ils auraient pu vivre longtemps. Corellius Rufus avait tout ce qui peut rendre la vie agréable, *sed tam longa, tam iniqua valetudine conflictabatur, ut hæc tanta pretia vivendi mortis rationibus vincerentur,* mais ses maux duraient depuis si longtemps et étaient devenus si insupportables, que les raisons de mourir l'emportèrent sur les motifs qui l'engageaient à vivre.

Quelle était donc cette maladie cruelle qui avait ainsi empoisonné une existence si heureuse d'ailleurs ? Pline nous le dit : *Tertio et tricesimo anno, ut ipsum prædicantem audiebam, pedum dolore correptus est;* à 33 ans, je le lui ai entendu raconter, il fut atteint de la goutte, et de la goutte héréditaire, *patrius hic illi, nam plerumque morbi quoque per successiones quasdam, ut alia traduntur,* car les maux, comme les biens, nous viennent souvent par succession. Le malheureux podagre combattit le mal de son mieux; tant qu'il fut jeune, il eut recours au régime, à la continence, *hunc abstinentia, sanctitate quoad viridis ætas, vicit et frangit,* et quand la vieillesse fut venue, et que le mal augmenta avec l'âge, il se soutint par sa vertu, par son courage, *novissime cum senectute ingravescentem, viribus animi sustinebat. Quum quidem incredibiles cruciatus, et indignissima tormenta pateretur* (*jam enim dolor non pedibus solis, ut prius, insidebat, sed omnia membra pervagabatur*), j'allai le voir un jour à sa maison des faubourgs, c'était sous Domitien. Il souffrait des tourments inouïs, la douleur n'était plus seulement aux pieds, mais elle avait envahi tous les membres. L'entrevue des deux amis est fort bien racontée par Pline, mais ce n'est pas notre affaire. *Increverat valetudo, quam temperantia mitigare tentavit, perseverantem constantia fugit,* le mal augmenta, il essaya du régime et résolut d'y mettre un terme par un autre moyen. *Jam dies alter, tertius, quartus; abstinebat cibo,* Hispulla sa femme m'envoya prévenir de sa fatale résolution, croyant que moi seul je pouvais l'en détourner, *a quo revocari posset ad vitam. Dixerat sane medico admoventi cibum,* Κέκρικα : il avait dit à son médecin qui l'exhortait à manger : Je l'ai résolu ! Je sais bien qu'il avait plus de 67 ans, ce qui est déjà un assez grand âge ; je sais qu'il est délivré d'une maladie chronique, mais je le pleure comme s'il était mort jeune et bien portant, *tanquam et juvenis et firmissimi, mortem doleo.*

Voici un autre malade, *Titus Ariston,* qui marche intrépidement dans la même voie, n'accusant pas la médecine d'impuissance, mais prenant un grand parti quand toutes les ressources de l'art sont épuisées. Pline écrit à son ami *Catilius Severus* (livre I, n° 22), des détails bien faits pour nous intéresser, mais malheureusement assez peu précis pour détruire tous les doutes sur la nature du mal. Quoi qu'il en soit, ce mal est cruel et Pline dit : *Mirareris, si interesses, qua patientia hanc ipsam valetudinem tolleret, ut dolori resistat, ut sitim differat, ut incredibilem febrium ardorem immotus*

opertusque transmittat. Si vous étiez près de lui, vous seriez étonné de voir avec quelle patience il supporte la maladie, comment il lutte contre la douleur, comment il résiste à la soif, et souffre, immobile et couvert, les ardeurs de la fièvre. Ces jours derniers, il me fit appeler avec quelques intimes, *rogavitque ut medicos consuleremus de summa valetudinis, ut, si esset insuperabilis, sponte exiret e vita; sin tantum difficilis et longa, resisteret maneretque,* il nous pria de consulter les médecins sur sa santé, étant décidé à se laisser mourir si le mal était incurable, ou à attendre la guérison, patiemment, si le temps pouvait l'amener. Pline le Jeune trouve cette résolution tout à fait sage, *id ego arduum in primis et præcipua laude dignum puto.* Vous trouverez assez de gens qui ont la force de courir à la mort en aveugles et sans réflexion, *nam impetu quodam et instinctu procurrere ad mortem, commune cum multis,* mais il n'appartient qu'aux âmes héroïques de peser la vie et la mort, et de se décider pour l'une ou l'autre, selon les motifs qui font pencher la balance, *vitæ mortisque consilium suscipere vel ponere, ingentis est animi.* Rien n'indique dans le reste de la correspondance que Titus Ariston en soit venu à cette extrémité. Pline ajoute : *Et medici quidem secunda nobis pollicentur : superest ut promissis Deus annuat, tandemque me hac sollicitudine exsolvat.* Les médecins nous font tout espérer, puisse un Dieu seconder leurs promesses et me délivrer de cette inquiétude cruelle.

Il y a une lettre charmante adressée à *Nepos* (la 16e du livre III), dans laquelle Pline raconte quelques traits héroïques d'Arria, la femme de *Pætus.* Il y a bien là un double suicide, qui n'est pas une ressource extrême contre un mal incurable, mais bien un refuge assuré contre la vengeance de Claude. Le fameux mot d'Arria, *Pæte, non dolet,* ne vaut pas, aux yeux de Pline, une action dont on ne parle guère et qui montre tout ce qu'il y avait d'héroïque dans le cœur de cette femme. *Ægrotabat maritus; ejus ægrotabat et filius : uterque mortifere, ut videbatur.* Son mari et son fils étaient en même temps attaqués d'une maladie qui paraissait mortelle. Le fils mourut, et la mère eut le courage de cacher cette mort à son mari. Elle lui montrait un visage serein, et notre auteur s'écrie : *Quo majus est sine præmio æternitatis, sine præmio gloriæ, abdere lacrymas, operire luctum, amissoque filio, matrem adhuc agere!* Combien ne faut-il pas plus de courage pour cacher ses larmes, dévorer sa douleur, et jouer encore le rôle de mère quand on n'a plus de fils !

Arria, bien résolue de mourir, et gardée à vue par sa famille, avait en vain essayé de se briser le crâne contre un mur, *exsiluit cathedra, adversoque parieti caput ingenti impetu impegit et corruit,* et comme son gendre Thraseas la conjurait de renoncer à son projet et lui disait, entre autres choses : Vous voulez donc, si l'on me force à quitter la vie, que votre fille la quitte avec moi? *Tu vis ergo, filiam tuam, si mihi pereundum fuerit, mori mecum?*

Oui, dit-elle, je le veux, quand elle aura vécu avec vous aussi longtemps et dans une aussi parfaite union que j'ai vécu avec Pætus; *si tam diu tantaque concordia vixerit tecum quam ego cum Pæto, volo.* Il y a dans tout ceci une âpreté de vertu qui nous reporte aux plus beaux temps de la république romaine, et cependant Pætus vivait sous Claude, et avait pris part à la révolte de Scribonien, en Illyrie.

Mais revenons à nos malades. En voici un qui porte un nom illustre dans la république des lettres, *Silius Italicus*, l'auteur des PUNIQUES, et qui, suivant Pline, atteignit sa soixante-quinzième année avec un corps délicat plutôt qu'infirme, *delicato magis corpore, quam infirmo.* Sa mauvaise santé devint la cause de sa mort. *Erat illi natus insanabilis clavus, cujus tædio ad mortem irrevocabili constantia decucurrit.* De Sacy, et ceux qui l'ont copié, ont traduit *clavus* par *abcès*, mais rien ne légitime cette interprétation. *Clavus insanabilis* ne pourrait s'entendre que de certains abcès par congestion, entretenus par la carie de quelques os profondément situés, et liés d'ailleurs à un état cachectique, comme les scrofules ou un développement tuberculeux. On est autorisé à rejeter ces formes pathologiques chez un homme aussi âgé. Nous pensons donc que *clavus* signifie, dans cette circonstance, une de ces tumeurs de mauvaise nature, un bouton cancéreux, occupant peut-être le nez ou la lèvre, comme Pline l'Ancien et Celse en ont signalé des exemples. Rien n'indique que ce mal datât de loin; *erat illi natus* semble se rapporter à un événement récent, et nous nous en tenons à cette manière de voir. Il ne peut être question d'une maladie furonculeuse, à moins que l'on admette la présence d'un anthrax; mais Pline le Jeune n'eût pas manqué d'entrer dans quelques détails capables d'indiquer le caractère de la maladie. Or la lettre adressée à *Caninius* (livre III, n° 7), ne contient rien qui puisse conduire à un diagnostic quelconque, et nous devons nous contenter de dire : une tumeur incurable qui lui était survenue l'a dégoûté de la vie et l'a fait courir à la mort avec une constance inébranlable.

Un autre exemple non moins remarquable est le suivant (livre VI, n° 24). Je me promenais, dit Pline, avec un vieillard de mes amis, sur les bords du lac de Côme. Il me montra une maison, et même une chambre qui s'avance sur l'eau et il me dit : *Ex hoc aliquando municeps nostra cum marito se præcipitavit :* c'est de là qu'un jour une femme de notre pays et son mari se sont précipités. Et pourquoi ? *Maritus ex diutino morbo circa velanda corporis ulceribus putrescebat.* Le mari avait aux parties génitales des ulcères en suppuration; la femme voulut voir le mal, l'assurant qu'elle lui dirait avec sincérité s'il était curable. *Vidit, desperavit, hortata est ut moreretur, nam se cum marito ligavit, objecitque in lacum.* Ayant reconnu que la guérison était impossible, elle l'exhorta à mourir, et tous deux attachés par des liens se jetèrent dans le lac. C'était faire un singulier honneur aux connaissances médicales de la dame, et ce double suicide nous paraît à la fois un acte de

folie et une preuve de dévouement conjugal bien rarement imité depuis.

On trouve souvent, dans cette correspondance d'un si grand intérêt, l'expression de sentiments empreints d'un stoïcisme quelque peu brutal, et qui se rattachent directement au mépris de la vie, au droit de s'en débarrasser dès qu'elle paraît à charge; chacun dit avec Sénèque, dans son Œdipe : *Jus vitæ ac necis meæ penes me est, regnum mei retineo*, et Pline semble partager cette manière de penser. Cela le rend un peu dur à l'égard de *Julius Valens* (livre V, n° 9), et il dit, sans sourciller, à son ami Saturnin : Il paraît qu'il va fort mal; mais à ne consulter que son intérêt, faut-il le plaindre? Qu'y a-t-il de mieux pour lui que d'être promptement débarrassé d'une maladie incurable? *Quanquam ne hoc quidem triste, si illius utilitatibus æstimetur, cujus interest quam maturissime inexplicabili morbo liberari.* Avec ce procédé commode, on se dispense d'une pitié inutile et l'on ne voit pas pourquoi Pline termine sa lettre si paisiblement philosophique par cette phrase banale : *Finem epistolæ faciam, ut facere possim etiam lacrymis, quas epistola expressit :* il faut finir ma lettre si je veux arrêter le cours des larmes qu'elle me fait répandre. Notez que le même homme, dans la même épître, déplore amèrement la mort prématurée de *Julius Avitus,* et que, dans un grand nombre de ses lettres, on trouve les meilleurs sentiments exprimés à l'occasion de ces trépas qui enlèvent jusqu'à l'espoir des vertus qui allaient se développer, *jam quod in flore primo tantæ indolis juvenis extinctus est, summa consecuturus, si virtutes ejus maturuissent.*

Pline est plein de tendresses charmantes pour les enfants que la maladie enlève, et l'on ne peut lire sans émotion la lettre qu'il écrit à Marcellin (livre V, n° 16), à propos de la mort de la plus jeune des filles de son ami *Fundanus : Qua puella nihil unquam festivius, amabilius, nec modo longiore vita, sed prope immortalitate, dignius vidi.* A part l'exagération de ce dernier trait, tout est bien dans ce récit, et la pauvre enfant qui, *nondum annos quatuordecim impleverat,* n'avait pas encore 14 ans, possédait toutes les grâces naïves qui donnent tant de charmes à la jeunesse, *suavitas puellaris cum virginali verecundia.* Quelle maladie a brisé le cours de ces destins si prospères? Pline ne le dit pas, mais nous pouvons le présumer. Docile aux médecins, attentive à consoler son père et sa sœur, lors même que toutes ses forces l'eurent abandonnée, elle se soutenait encore par son seul courage. *Medicis obsequebatur; sororem, patrem adhortabatur, ipsamque se destitutam corporis viribus, vigore animi sustinebat.* Nous voyons là tous les caractères d'une affection tuberculeuse. *Duravit hic illi usque ad extremum, nec aut spatio valetudinis, aut metu mortis infractus est,* et ce courage a persisté jusqu'à la fin sans qu'il ait été abattu par la longueur de la maladie ou par la crainte de la mort. Ajoutons à cela que cette enfant ayant à peine 14 ans devait épouser un jeune homme distingué; *jam electus nuptiarum dies, jam nos vocati,* le jour des noces était fixé, nous y étions invités; d'où nous sommes en droit

de conclure que les mariages étaient précoces à Rome, en ce temps-là, et que les parents de la jeune fille lui fournissaient un brillant trousseau, puisque Fundanus, au désespoir, a donné l'ordre de consacrer à l'achat d'encens, de baumes et de parfums, *in thura et unguenta et odores*, tout l'argent qui devait servir à acheter des vêtements, des diamants et des perles, *quod in vestes, margarita, gemmas fuerat erogaturus*. Pline engage son ami Marcellin à envoyer des consolations au malheureux père de cette aimable enfant; il lui recommande d'y mettre moins de raison et de force que de douceur et de sensibilité; *memento adhibere solatium, non quasi castigatorium et nimis forte, sed molle et humanum*. Et il ajoute cette phrase qui nous touche plus particulièrement : *Ut enim crudum adhuc vulnus medentium manus reformidat, deinde patitur, atque ultro requirit*, de même qu'une blessure encore vive redoute la main qui la panse, ensuite la supporte et enfin la désire, ainsi une affliction récente se révolte d'abord contre les consolations, les repousse et enfin les demande et s'y complaît, lorsqu'elles sont adroitement offertes, *sic recens animi dolor consolationes rejicit ac refugit; mox desiderat, et clementer admotis acquiescit*. Tout cela est fort bien dit, et l'on voit que Pline le Jeune possède un cœur, sait y lire, et nous traduit en termes excellents les pensées que le chagrin de ses amis y fait naître.

Notre Pline a été marié deux fois, une première fois avec une jeune femme dont le nom ne nous est pas parvenu; on sait seulement qu'elle venait de mourir lorsque Pline dénonça *Certus*, le meurtrier d'*Helvidius*, et lui fit ôter le consulat pour lequel il avait été désigné. La seconde femme s'appelait *Calphurnia*, et l'on trouve dans sa correspondance les preuves les plus évidentes de l'affection qu'il lui portait. Partie pour la Campanie à cause de sa mauvaise santé, *te valetudinis causa in Campaniam prosequi*, il regrette de n'avoir pu l'accompagner, et il désire surtout d'être près d'elle pour voir de ses propres yeux le progrès de la guérison, *ut oculis crederem, quid viribus, quid corpusculo acquireres*, pour être témoin du rétablissement de ce corps délicat. Dans une autre lettre (livre VII, n° 5), il y a un trait de bon goût et de la plus douce galanterie. Sa femme est absente, il se dirige instinctivement vers sa chambre, espérant la voir aux heures accoutumées, et ne la trouvant pas, il s'en revient aussi triste, aussi honteux que si on lui eût refusé la porte, *quod denique æger est mæstus, ac similis excluso, a vacuo limine recedo*.

Fabatus, l'aïeul de *Calphurnia*, et *Hispulla*, sa tante, reçoivent souvent de Pline des lettres dans lesquelles il s'occupe beaucoup de la santé de sa femme. Elle venait de faire une fausse couche, *abortum fecisse, dum se prægnantem puellariter noscit*, ignorante, comme les jeunes femmes, elle ne se croyait pas enceinte, *ac per hoc quædam custodienda prægnantibus omittit, facit omittenda;* aussi a-t-elle négligé les précautions qu'exigeait son état, et fait ce qu'il lui défendait. Il console le vieillard et lui dit que cet accident

lui-même est une preuve de fécondité, *quorum nobis spem certiorem hæc ipsa, quanquam parum prospere explorata, fecunditas facit.* La lettre adressée à Hispulla, la tante de sa femme, est beaucoup plus explicite ; à une femme, il pouvait dire bien des choses, et en effet, *fuit alioquin in summo discrimine,* elle a couru le plus grand danger, *fuit nulla sua culpa, ætatis aliqua,* ce n'est pas sa faute, mais bien celle de sa jeunesse, de son inexpérience : *Inde abortus, et ignorati uteri triste experimentum.* Et il ajoute : Consolez-vous, c'est un bien différé et non perdu, puisque la personne dont nous avons le droit d'en attendre existe encore, *memento tamen dilatum magis istud, quam negatum, quum salva sit ex qua sperari potest.* Et puis il invite *Hispulla* à excuser auprès de *Fabatus* un malheur que les femmes savent toujours plus aisément pardonner : *Simul excusa patri tuo casum, cui paratior apud feminas venia est.*

Les deux sœurs d'*Helvidius* étaient mortes en couches, toutes deux jeunes, toutes deux après avoir donné le jour à une fille, et Pline qui a déploré ces morts funestes (livre IV, n° 21), pouvait craindre un pareil sort pour sa chère Calphurnia ; aussi raconte-t-il avec beaucoup de sensibilité le trépas des deux sœurs. *Utraque a partu, utraque filiam enixa decessit. Afficior dolore, nec tamen supra modum doleo ; ita mihi luctuosum videtur, quod puellas honestissimas in flore primo fecunditas abstulit.* Je suis pénétré de douleur et je crois ne pouvoir l'être trop, tant il me paraît cruel de perdre, par une malheureuse fécondité, ces deux aimables personnes dans la fleur de leur âge.

Sans les lettres de Pline le Jeune, on ne saurait presque rien sur la vie privée de *Silius Italicus,* et les biographes ont été trop heureux de trouver dans sa correspondance des renseignements précis, les seuls à peu près que l'on possède sur ce personnage intéressant. Il en est un autre, *Virginius Rufus,* dont parle Tacite dans ses ANNALES et dans ses HISTOIRES, mais dont la vie privée ne nous est connue que par la lettre première du livre second que Pline a adressée à son ami *Voconius Romanus.* Virginius Rufus refusa deux fois l'empire que lui offraient les légions romaines, la première fois après la mort de Néron, la seconde fois après celle d'Othon, et chaque fois au péril de sa vie. Sa haute vertu, chose étonnante, fut respectée des tyrans sanguinaires qui envoyaient au supplice les hommes les plus recommandables ; et enfin il mourut sous Nerva qui lui décerna l'honneur des funérailles publiques. Voilà tout ce que l'on sait sur cet homme de bien, et l'histoire ne se pique pas d'en dire davantage, laissant dans l'ombre et le silence bien des choses qu'il importe de connaître, parce qu'elles sont souvent la cause des résolutions que prennent ceux qui influent le plus sur les affaires de ce bas monde. Voyons donc ce que Pline va nous dire sur le compte de ce personnage dont nous ne connaissons la vie que dans ce qu'elle a de public.

Annum tertium et octogesimum excessit in altissima tranquillitate, pari veneratione. Il a vécu quatre-vingt-trois ans toujours heureux et toujours

admiré. Sa santé fut parfaite, *usus est firma valetudine, nisi quod solebant ei manus tremere,* il n'eut d'autre incommodité qu'un tremblement de mains, mais sans douleurs, *citra dolorem tamen.* Cette longue vie si paisible s'est terminée d'une manière fâcheuse, mais cela n'a fait que rehausser sa gloire. Voici l'événement dont Pline nous a conservé le souvenir. Elevé au consulat par l'empereur, il exerçait sa voix pour se préparer à le remercier publiquement. *Nam quum vocem præpararet, acturus in consulatu principi gratias, liber, quem forte acceperat grandiorem, et seni et stanti ipso pondere elapsus est.* Un gros volume que tenait le vieillard, échappe à ses faibles mains. *Hunc dum consequitur colligitque, per leve et lubricum pavimentum, fallente vestigio, cecidit, coxamque fregit;* il veut le retenir et s'empresse de le ramasser, le plancher était glissant, le pied lui manque, il tombe et se brise la cuisse. On voit d'ici cette chute, cette fracture si commune chez les vieillards, et l'on ne s'étonnera pas de ses suites. Pline dit : *parum apte collocata, reluctante ætate, male coiit.* Elle fut mal remise, et la vieillesse s'opposant aux efforts de la nature, les os ne purent se souder.

Examinons un peu cette affaire. De quoi s'agit-il? *Coxam fregit* ne veut pas dire tout simplement la cuisse, c'est-à-dire le fémur, mais bien l'os coxal, la hanche, et ici encore, il faut s'entendre. Distinguait-on, à cette époque, les fractures de la partie supérieure du fémur, celles du col d'avec celles de la hanche proprement dite? Le vieillard tombé de sa hauteur sur le grand trochanter, s'est-il fracturé le col du fémur, la fracture était-elle intracapsulaire, comme on en voit de si nombreux exemples, et dans tous les cas, pouvait-elle guérir, surtout chez un homme plus qu'octogénaire? Quel moyen de réduction possédait la science sous Nerva, et en quoi les chirurgiens avaient-ils agi *parum apte?* Il est très-probable que dans un écrasement de la partie supérieure de l'os de la cuisse, ou dans une lésion grave de la cavité cotyloïde, l'issue funeste d'un accident semblable était facile à prévoir, et d'ailleurs Pline lui-même, tout en signalant l'insuffisance de l'art, met en ligne de compte le grand âge du malade, *reluctante ætate.* Quoi qu'il en soit, *Virginius Rufus* succomba aux suites de cette fracture, mais nous n'avons aucun détail sur les accidents qui se manifestèrent, et, par conséquent, aucun moyen d'établir un diagnostic exact.

Et cependant Pline affecte quelquefois une singulière précision quand il décrit des objets analogues. Par exemple, dans la lettre à Sévère (livre III, n° 6), à propos d'une statue de bronze qu'il a achetée, il dit : Je ne m'y connais guère, mais on peut juger facilement du mérite de cette figure, car elle est nue et ne cache pas plus ses défauts qu'elle n'étale ses beautés. *Effingit senem stantem,* elle représente un vieillard debout; *ossa, musculi, nervi, venæ, rugæ etiam ut spirantis apparent,* et l'on voit, comme chez le vivant, les muscles, les nerfs, les veines et les moindres rides. *Rari et cedentes capilli, lata frons, contracta facies, exile collum, pendent lacerti, papillæ jacent, re-*

cessit venter. Les cheveux rares et plats, le front large, le visage étroit, le cou maigre, les bras abattus, les mamelles pendantes, le ventre enfoncé. On voit que Pline sait peindre la vieillesse et qu'il ne néglige aucun des caractères physiques les plus propres à faire reconnaître l'homme arrivé à un grand âge, et il ajoute ce dernier trait : même par derrière, on voit bien qu'il s'agit d'un vieillard, *a tergo quoque eadem ætas, ut a tergo.*

Nous avons déjà dit un mot de *Regulus,* le fameux avocat, à propos des longs discours que l'on prononçait devant les tribunaux. Il figure encore dans une autre lettre adressée à *Calvisius* (livre II, n° 20), et l'on peut dire que c'était un coquin, bien que Pline donne une tournure plaisante à des actes dignes de mépris. *Verania Pisonis graviter jacebat,* Véranie, veuve de Pison, était à toute extrémité. *Ad hanc Regulus venit. Primum impudentia hominis, qui venerit ad ægram, cujus marito inimitissimus, ipsi invitissimus fuerat.* Il vint la voir, et quelle impudence à un homme qui avait été l'ennemi de son mari et qu'elle détestait elle-même. Il s'asseoit près de son lit, lui demande le jour et l'heure de sa naissance. *Ubi audivit, componit vultum, intendit oculos, movet labra, agitat digitos, computat,* aussitôt il compose son visage, et l'œil fixe, il remue les lèvres, compte sur ses doigts, *nihil, nisi ut diu miseram expectatione suspendat,* et tout cela pour tenir en suspens l'esprit de la pauvre malade. Enfin cet habile comédien s'écrie : *Habes climatericum tempus, sed evades. Quod ut tibi magis liqueat, aruspicem consulam, quem sum frequenter expertus.* Vous êtes dans votre année climatérique, mais vous guérirez. Pour plus de certitude, je vais consulter un aruspice dont la science m'est bien connue. Il part, revient, jure que les entrailles des victimes sont d'accord avec le témoignage des astres ; et la malheureuse, crédule comme on l'est dans le péril, *illa, ut, in periculo credula, legatum Regulo scribit,* assure un legs à ce fripon, et meurt bientôt après en maudissant sa faiblesse.

Tous les satiriques anciens, et surtout Juvénal, ont parlé de ces coureurs de testaments, si habiles à se faire léguer quelque chose, et si l'on trouve chez eux la critique de l'espèce, Pline nous montre un individu habile en ce genre de commerce. Regulus savait que Velleius Blesus voulait faire quelques codicilles ; il était parvenu à s'insinuer dans l'esprit de ce vieillard consulaire, et le voilà qui supplie les médecins de prolonger, à quelque prix que ce soit, la vie de son ami, *medicos hortari, rogare, quoquo modo spiritum homini prorogarent.* Dès que ce testament est signé, il change de langage : *Quousque miserum cruciatis ? Quid invidetis bonam mortem, cui dare vitam non potestis ?* Jusques à quand torturerez-vous ce malheureux ? Pourquoi ne pas laisser mourir tranquillement celui dont vous ne pouvez prolonger la vie ? Blesus meurt, et comme s'il eût tout entendu, il ne laisse rien à Regulus.

Enfin, ce hardi personnage, assistant à la signature du testament d'Aurélie, femme d'un grand mérite, comme celle-ci, dans cette occasion solen-

nelle, s'était parée de ses plus riches habits, Regulus la prie de les lui léguer. Aurélie croit qu'il plaisante, *ludere hominem putat, ille serio instabat*, il insiste très-sérieusement, lui fait rouvrir son testament, *coegit mulierem aperire tabulas*, et il ne se contenta pas de la voir écrire, il voulut lire ce qu'elle avait écrit, *observavit scribentem, inspexit an scripsisset*. On n'est pas plus effronté. Cela lui réussit et il disait un jour à Pline : *Quum consuleret, quam cito sestertium sexcenties impleturus esset, invenisse sese exta duplicia, quibus portendi, millies et ducenties habiturum*, qu'il avait sacrifié aux dieux pour savoir s'il posséderait jamais soixante millions de sesterces. Doubles entrailles trouvées dans la victime m'en promirent cent vingt millions. Et il les aura, ajoute Pline, car l'on réussit toujours dans une ville où le crime et l'audace disputent et ravissent leurs récompenses à l'honneur et à la vertu. Notez que cette fortune dépasse quinze millions de francs de notre monnaie.

Dans une lettre adressée à *Minucianus* (livre IV, nº 21), Pline nous donne quelques détails très-intimes sur *Valerius Licinius* qui, après avoir été sénateur, fut banni et devint professeur de rhétorique en Sicile. Qu'avait-il donc fait pour qu'on lui infligeât une peine si grande? *Carent enim togæ jure, quibus aqua et igni interdictum est*, ceux à qui l'on interdit le feu et l'eau n'ont plus le droit de porter la toge, et ce malheureux était réduit à se couvrir d'un manteau grec. *Dices, tristia et miseranda*, vous allez vous écrier : quel triste et déplorable sort! *Dignum tamen illum qui hac ipsa studia incesti scelere maculaverit ;* et ce sort convient à celui qui a déshonoré tant de talents par un inceste. Il serait curieux de rechercher à quelle époque de la société romaine on a commencé à sévir contre ce genre de crime, quand le mot *incestus*, remplaçant les deux mots *non castus*, figure dans la législation pénale d'un peuple si habitué à ces sortes d'outrages, et pourquoi *Valerius Licinius* avait encouru les rigueurs de la loi quand tant d'autres personnages étalaient publiquement le scandale de liaisons que la nature et la morale auraient dû rendre impossibles.

Pline nous fournit quelques éclaircissements sur le crime imputé à Licinien, mais il est plus explicite sur celui de Domitien. L'empereur n'avait pas le droit de se montrer sévère, *quum ipse fratris filiam incesto non polluisset solum, verum etiam occidisset : nam vidua abortu periit*, lui qui n'avait pas seulement souillé d'un inceste la fille de son frère, mais qui avait causé sa mort; car veuve et enceinte, un avortement provoqué l'avait tuée. Mais le tyran voulait illustrer son règne par un de ces rares événements qui frappent le monde de terreur, il voulait faire enterrer vive une vestale, *Cornelia*, la doyenne du sacré collége, et après avoir convoqué les autres pontifes, il la déclare incestueuse et la condamne à mourir. L'infortunée protesta de son innocence et soutint son rôle avec autant de fermeté que de noblesse. Ajoutez que *Celer*, chevalier romain, inculpé comme le complice de Cornelia, fut

battu de verges dans le comice, et ne cessa de répéter : *Quid feci? Nihil feci.* Il paraît que Licinien avait caché chez lui une ancienne esclave de la vestale, et que l'empereur le punit comme complice du crime dont il avait besoin pour le motif que nous avons indiqué. Licinien avoua, *sed incertum, utrum quia verum erat, an quia graviora metuebat, si negasset,* mais on ne sait si c'est la crainte ou la vérité qui lui arracha cet aveu. Il sortit de Rome, et le tyran qui le frappait y mit tant de discrétion qu'on peut douter de la réalité du crime qui lui était imputé. Pline ajoute : J'ai voulu vous raconter cette histoire, *summam enim rerum nuntiat fama, non ordinem,* la renommée rapporte l'ensemble des choses, mais elle néglige les détails. Il a cent fois raison, et voilà pourquoi l'on trouve dans une correspondance comme celle que nous étudions, des particularités qui donnent à l'histoire une réalité qu'elle ne peut jamais avoir sous la plume des historiens ordinaires.

On rencontre souvent, dans les lettres de Pline, des comparaisons empruntées à l'art médical. Ainsi, en parlant d'un don qu'il a fait à ses concitoyens, il dit à son ami *Pompeius Saturninus* (livre I, n° 8) : *Medici salubres, sed voluptate carentes cibos, blandioribus alloquiis prosequuntur;* les médecins essayent, par leurs discours, de donner à des aliments insipides, mais salutaires, la saveur qui leur manque. Ailleurs (livre IX, n° 37), il dit à Paulin, à propos de changements qu'il veut faire dans la culture d'une terre : *Experiendum tamen, et, quasi in veteri morbo, quælibet mutationis auxilia tentenda sunt;* je veux essayer et tenter, comme dans une maladie invétérée, tous les secours que le changement de remèdes pourra donner. Dans une autre lettre adressée à *Caninius* (livre II, n° 8), il se plaint amèrement de ne pouvoir quitter Rome où le retiennent mille affaires, d'être privé des délassements de la campagne, de la chasse, de la pêche, et même de l'étude paisible et loin des importuns; j'envie ces honnêtes plaisirs, dit-il, *ut ægri vinum, balinea, fontes,* comme les malades soupirent après le vin, les bains et les fontaines. Et puisqu'il est question de fontaines, lisez avec attention la lettre qu'il adresse à *Licinius* (livre IV, n° 30), et dans laquelle il décrit avec un soin extrême la singulière fontaine intermittente qu'il a dans sa villa du lac de Côme. Il y a là un fait très-singulier, qui a été vérifié bien des fois depuis cette époque, et a conservé sa régularité. Il en est de même des îles flottantes dont il parle dans sa lettre à *Gallus* (livre VII, n° 20), et qui se rencontrent sur certains lacs. Au reste, Pline le Jeune n'oublie pas de signaler les particularités d'histoire naturelle qu'il rencontre dans ses terres ; il doit sans doute cette disposition d'esprit à son oncle avec lequel il a travaillé jusqu'à l'âge de 18 ans, et dont il a raconté la mort avec tant de talent et tant de cœur.

Tout le monde connaît cette fameuse lettre adressée à Tacite (livre VI, n° 16) et qui commence par cette phrase prophétique : *Petis ut tibi avunculi mei exitum scribam quo verius tradere posteris possis; gratias ago ; nam video morti ejus, si celebretur a te, immortalem gloriam esse propositam,* je ne

doute pas qu'une gloire impérissable ne s'attache à ses derniers moments si vous en retracez l'histoire. Il est certain que Pline le Naturaliste mourut suffoqué, et d'autant plus facilement qu'il avait la poitrine faible, *crassiore caligine spiritu obstructo clausoque stomacho, qui illi natura invalidus, angustus, et frequenter interæstuans erat.* Les vapeurs sulfureuses qui l'enveloppaient l'eurent bientôt asphyxié, et il suffit de respirer un instant celles qui s'exhalent du cratère du Vésuve pour comprendre le degré d'efficacité qu'elles possèdent pour produire ce résultat. Cependant Suétone dit que Pline se sentant suffoqué, avait supplié son esclave de le tuer, de hâter sa mort, *a servo suo occisus, quem deficiens æstu, ut necem sibi maturaret, oraverat.* Mais cela ne paraît guère probable, car Pline le Jeune dit très-expressément que le corps de son oncle fut retrouvé trois jours après, entier, sans blessure, vêtu comme il l'était d'habitude, et dans une position indiquant plutôt le sommeil que la mort, *corpus inventum est integrum, illæsum, opertumque, ut fuerat indutus; habitus corporis quiescenti, quam defuncto similior.*

Les idées de contagion, à propos de certaines maladies, ont toujours cours en Italie, et aujourd'hui encore les tuberculeux sont tenus à l'écart dans les hôpitaux ; dans les maisons particulières on pousse fort loin les précautions contre la possibilité de gagner par le contact une maladie de poitrine ; on brûle certains vêtements, en un mot, on agit avec autant de rigueur que s'il était démontré qu'une phthisie pulmonaire est contagieuse.

J'apperçois dans une lettre de Pline le Jeune à son ami *Priscus* (livre VII, nº 19), la trace de cette croyance singulière. La maladie de Fannia me désole, *angit me Fanniæ valetudo. Contraxit hanc dum assidet Juniæ virgini, sponte primum (est enim affinis) deinde etiam ex auctoritate pontificum.* Elle l'a gagnée en soignant la vestale Junia, d'abord volontairement (elles sont parentes), ensuite par l'ordre même des pontifes. Quand une vestale était gravement malade on la confiait aux soins d'une dame respectable, et c'est en remplissant ce devoir que Fannia s'est vue atteinte à son tour, *hoc discrimine implicita est.* Maintenant voici les accidents qu'elle éprouve, les symptômes du mal qu'elle a contracté. *Insident febres, tussis increscit, summa macies, summa defectio,* elle est en proie à une fièvre continue, la toux augmente sans cesse ; sa maigreur, sa faiblesse, sont extrêmes. Pline ne se fait pas illusion sur l'état de Fannia, il la considère comme perdue et déplore la perte d'une femme aussi recommandable. *Reliqua labuntur, meque non metu tantum, verum etiam dolore conficiunt.* Le reste l'abandonne, disent les traducteurs, et je vois là un singulier contre-sens. Tous les autres symptômes sont graves, les principales fonctions sont en désordre, les forces sont épuisées, la machine tout entière tombe, se détraque, et annonce une fin prochaine. C'est une paraphrase si l'on veut, mais au moins elle indique quelque chose de réel. Quoi qu'il en soit, Pline ajoute : sa maladie me jette non-seulement dans une crainte mais dans une douleur mortelle. Evidemment la phthi-

sie était commune à Rome, et l'on en a des exemples dans beaucoup de lettres de Pline.

Il ne nous reste plus à signaler que deux points fort importants, il est vrai, et qui ont beaucoup occupé les amateurs de choses singulières, bizarres : nous voulons parler des songes et des visions. Notre auteur, crédule autant que philosophe, admet, sans la moindre critique, la possibilité de certains phénomènes, et va loin dans ses déductions logiques de faits auxquels il ne manque que la certitude. Ainsi, dans sa lettre à *Maximus* (livre V, n° 5), à propos de la mort de C. Fannius, il affirme que ce personnage avait eu, déjà depuis longtemps, le pressentiment de ce qui devait lui arriver. *Visus est sibi per nocturnam quietem jacere in lectulo suo compositus in habitu studentis.* Il crut se voir en songe, couché dans son lit, dans l'attitude d'un homme qui étudie. Il avait devant lui, selon l'usage, son portefeuille, *scrinium : mox imaginatus est venisse Neronem, in toro resedisse, prompsisse primum librum, quem de sceleribus ejus ediderat.* Il s'imagina bientôt voir entrer Néron qui s'assit sur son lit, prit le premier livre déjà publié où ses crimes étaient tracés, le lut en entier, en fit de même pour le second et le troisième livre, et se retira. Fannius effrayé se persuada, en interprétant ce songe, qu'il n'en écrirait pas plus que Néron n'en avait lu, et c'est, en effet, ce qui est arrivé.

Pline s'adressant à Suétone (livre I, n° 18) à propos d'un songe qui effrayait celui-ci, raconte à son ami que dans un cas semblable il n'eut aucun égard à un rêve qui paraissait un avertissement contraire au plaidoyer qu'il devait prononcer. Cependant il ne se pose pas en esprit fort, il ne demande pas que Suétone l'imite, et même il paraît incliner à tenir compte de cette mystérieuse circonstance. Il reconnaît que ces mouvements intérieurs naissent souvent d'un trouble dans la santé, de préoccupations tristes, mais il ne peut se débarrasser des préjugés que tout tendait à entretenir, et sa raison mise en échec subit le joug des impressions du jeune âge.

Pline le Jeune, si judicieux en tant de circonstances, connaissant si bien l'influence que le physique exerce sur le moral, dit avec raison, dans sa lettre à *Minutius Fundanus* (livre I, n° 9) : Ne perdons pas de temps à des bagatelles, c'est ce que je répète sans cesse dans ma maison du Laurentin, où tous mes moments sont pris par la lecture, par la composition, ou même par les exercices du corps, dont la bonne disposition tient sous sa dépendance les opérations de l'esprit, *aut lego aliquid, aut scribo, aut etiam corpori vaco, cujus fulturis animus sustinetur.* Et bien, le même homme qui sait que les cerveaux affaiblis, malades, sont pleins de fantômes, admet comme réelles des visions dont il aurait dû étudier le développement. Mais il a un certain goût pour les choses surnaturelles, il s'y laisse aller avec complaisance, et l'on pourra voir, dans sa lettre à *Sura* (livre VII, n° 27), l'histoire attribuée à *Curtius Rufus*. Celui-ci se promenant un soir sous un portique, vit une femme

d'une taille et d'une beauté plus qu'humaine qui lui annonça de brillantes destinées, mais elle lui désignait aussi l'époque où il devait mourir. Et quand plus tard, arrivé au faîte des honneurs promis, il tomba malade, il prédit lui-même sa fin prochaine, et il ne se trompa pas lorsque tout le monde autour de lui croyait qu'il serait bientôt guéri : *ipse certe implicitus morbo, futura præteritis, adversa secundis auguratus, spem salutis, nullo suorum desperante, projecit.* Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ces étranges phénomènes ; déjà dans l'antiquité, et bien des fois depuis, même dans les temps modernes, des savants, des gens d'un grand esprit, ont recueilli beaucoup de faits de ce genre, et tout homme raisonnable ne répugnera pas à penser qu'il y a dans l'ordre matériel, et à plus forte raison dans l'ordre spirituel, des choses dont il est impossible de se rendre compte. Nous ne raconterons pas le revenant du philosophe Athénodore qui effraya si bien les Athéniens d'une certaine maison devenue inhabitable, qui veillaient par crainte, que l'insomnie rendait malades, et qui finissaient par en mourir, *per metum vigilabantur; vigiliam morbus, et crescente formidine, mors sequebatur.* Lucien rapporte une aventure toute semblable qui se passa à Corinthe. Nous ne dirons rien des jeunes esclaves de Pline auxquels de mauvais plaisants venaient couper les cheveux pendant la nuit ; leur patron voit dans cette tonsure la cause qui l'empêcha de subir la colère de Domitien. Il y a là des puérilités dont le secret n'échappe à personne, et qui, prises pour des avertissements surnaturels, témoignent de l'ignorance du siècle où vivait l'auteur. Il ne serait pas difficile de trouver, même de nos jours, des personnes aussi faciles à tromper.

Si l'on s'étonnait du soin que nous avons mis à parcourir, plume en main, la longue correspondance de Pline le Jeune, recueillant tous les passages qui ont trait, de près ou de loin, à la médecine, nous justifierions notre manière d'agir en disant que cet homme distingué à tant de titres, cet orateur disert, cet écrivain encore élégant lorsque se perdaient de toutes parts les traditions glorieuses du siècle d'Auguste, que l'auteur de tant de lettres charmantes était l'ami des médecins de son temps, et qu'il leur a donné les plus solides preuves de sa bienveillance. Ainsi Pline écrit à l'empereur Trajan une lettre (livre X, nº 4), dans laquelle il lui dit : *Proximo anno, domine, gravissima valetudine usque ad periculum vitæ vexatus, iatralipten assumpsi.* L'an dernier, seigneur, une cruelle maladie pensa m'emporter ; j'eus recours à un iatraleptique, c'est-à-dire à un médecin traitant par la méthode des frictions, *cujus sollicitudini et studio, tuæ tantum indulgentiæ beneficio, referre gratiam possum,* et je ne puis dignement reconnaître son affection et ses services si vos bontés ne m'aident à m'acquitter. *Quare rogo, des ei civitatem romanam.* Je vous supplie de lui accorder le droit de cité. Mais l'affaire n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Ce médecin, qui se nommait *Harpocras,* était l'affranchi d'une dame égyptienne, appelée *Thermu-*

tis. Avant d'obtenir le droit de cité à Rome, il fallait d'abord qu'il fût bourgeois d'Alexandrie, car il était du *nome* de Memphis, et Trajan, vivement sollicité par Pline, lui octroya l'une et l'autre faveur, ainsi qu'il résulte des lettres échangées entre eux et des ordres donnés par Trajan à Planta, gouverneur de l'Egypte. La médecine iatraleptique, comme on le voit, date de loin, et elle a eu de nos jours des partisans dévoués, parmi lesquels le docteur Chrestien (de Montpellier) a tenu, sans contredit, le premier rang.

Voici un véritable médecin, *Posthumius Marinus*, à qui Pline a rendu le même service qu'au frictionneur Harpocras. *Proxima infirmitas mea, domine, obligavit me Posthumio Marino medico*, et je ne puis m'acquitter envers lui que par le secours des grâces que votre bonté ne refuse pas à mes prières. Et comme *Marinus* était citoyen romain, Pline supplie Trajan d'accorder le droit de cité romaine à ses proches parents et aux enfants de ceux-ci, *ita ut sint in patris potestate, utque iis in libertos servetur jus patronorum*, afin qu'ils soient en la puissance de leur père et qu'ils conservent leur droit sur leurs affranchis. Il y a là des détails intéressants sur la constitution de la famille romaine, mais cela ne nous regarde pas.

Trajan, dans sa correspondance avec Pline, montre les plus aimables qualités d'un prince qui semble avoir pris à tâche de faire oublier les barbaries de ses prédécesseurs au trône impérial. On ne s'en étonnera pas quand on saura que, dans une bataille livrée par lui aux Daces, les bandages nécessaires pour le pansement des plaies étant venus à manquer, l'empereur se dépouilla de sa propre robe et la déchira en morceaux pour en faire un si noble usage. On sait en outre qu'il avait mal aux yeux, et cette particularité vulgaire nous a été conservée par suite d'une circonstance bien glorieuse pour Trajan. On lui avait dit qu'un personnage important, *Licinius Sura*, préfet du prétoire, conspirait contre sa vie. L'empereur se rend chez lui pour y souper, il fait venir son médecin et son barbier, se fait panser les yeux, se fait raser, et soupe en tête à tete avec Sura, déployant un enjouement gracieux, montrant une parfaite liberté d'esprit. Il disait le lendemain à ceux qui l'avaient averti du danger qu'il courait : Si *Sura* voulait me tuer, il en aurait perdu hier une belle occasion.

Et maintenant, un mot sur Pline le Jeune. Il y a des hommes à qui tout réussit, à qui la nature a donné non-seulement l'intelligence, mais le talent; qui ont été bien élevés ; à qui l'on a prodigué les meilleurs enseignements, les plus honnêtes exemples, et dont la vie tout entière s'est écoulée au sein du bonheur. Pline le Jeune est un de ces favoris du destin ; il a eu la chance de naître pendant cette période heureuse de l'empire romain, où des princes, modèles de toutes les vertus, semblaient vouloir effacer la trace des calamités impériales. Après Tibère, Néron, Caligula et Domitien, ces monstres à face humaine, viennent d'augustes consolateurs, Trajan, Adrien, Antonin et Marc Aurèle, empereurs philosophes, protecteurs des sciences et des arts,

et le monde étonné respire, oubliant, dans une félicité sans exemple, les malheurs de la patrie en deuil de ses plus illustres enfants.

On ne choisit pas son père, ni l'époque de sa naissance ; mais eût-il joui de cet heureux privilége, Pline le Jeune n'aurait pas mieux rencontré. C. Cecilius, auquel il dut la vie, était un homme distingué et riche ; il épousa la sœur de Pline l'Ancien, dit le Naturaliste, et comme celui-ci n'avait pas d'enfants, il adopta son neveu, lui fit donner la plus brillante éducation et lui laissa de grands biens. Ajoutons à cela la bonne fortune de naître au milieu d'un siècle où le monde se reposait de ses longues guerres, où la société romaine décimée par des proscriptions implacables, par des supplices infinis, commençait à renaître au bonheur, et nous comprendrons le beau rôle qu'eut à jouer un homme dont le caractère et l'esprit avaient un égal besoin du calme dans la vie privée, de la sécurité dans la vie publique.

Pline le Jeune a beaucoup écrit, mais il ne nous reste de tant de travaux que sa correspondance et son panégyrique de Trajan. Ce dernier ouvrage n'a pas dû nous occuper ; il sort entièrement du cercle dans lequel nous avons voulu renfermer nos études.

On sait que notre Pline est né à Côme, ville située sur les bords du lac de ce nom, au pied des Alpes, et comme il avait 18 ans quand son oncle mourut, et que cette mort arriva l'an 79 de notre ère, lors de la grande éruption du Vésuve qui engloutit Herculanum et Pompeïa, on a ainsi une date certaine de sa naissance, mais on ne connaît ni le temps ni les particularités de sa mort. Tout ce que l'on peut assurer, dit de Sacy, son excellent traducteur, c'est que les hommes de ce caractère vivent toujours trop peu, et que ce que l'on sait de sa vie suffit à quiconque cherche sincèrement à bien régler la sienne.

FIN.